

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



UN LIEU RÉFÉRENCE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

ESPACES MIMONT

5 Rue de Mimont
06400 Cannes
contact@logisdesjeunes.asso.fr - 04.92.99.77.77

Fanny Guyot, directrice
direction@espacesmimont.org - 07.64.01.15.64



THÉMATIQUES

- Culture
- Numérique
- Travail

CONTEXTE

Les Espaces Mimont, à Cannes, sont portés par la plus vieille association des Alpes Maritimes : le Logis des Jeunes de Provence. Située en cœur de ville et bénéficiant d'un bâtiment réhabilité pour correspondre parfaitement aux usages de la structure, l'association parvient à actualiser cette histoire longue en développant de nouveaux dispositifs au bénéfice des jeunes et des publics extérieurs.

Espace public numérique, Fablab, Micro-Folie, salle de spectacle, co-working : les Espaces Mimont assument un rôle majeur dans l'accès au numérique et l'action culturelle locale, et deviennent un acteur référent sur ces thématiques.



FINANCEMENTS

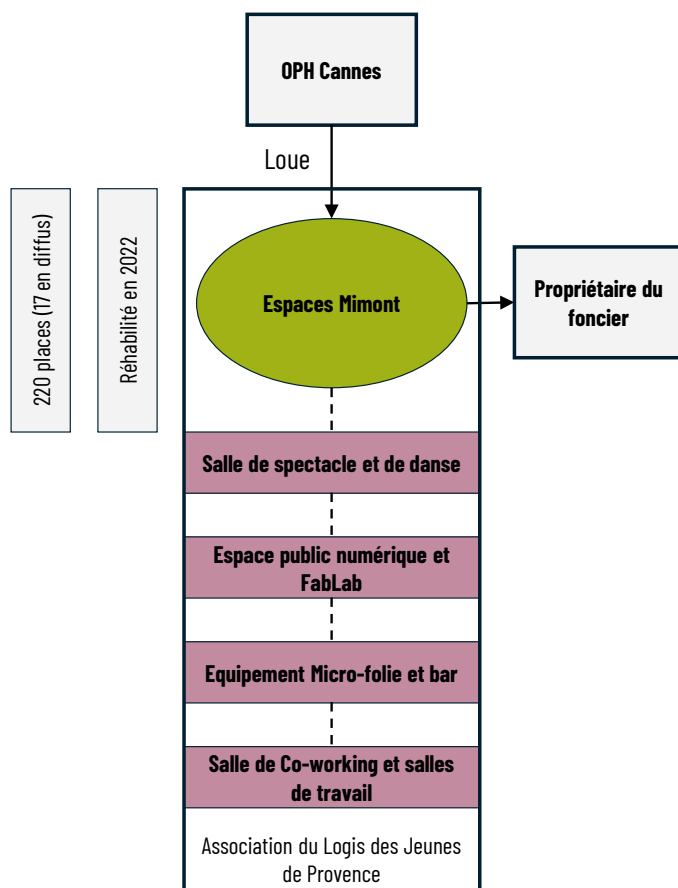
Le financement repose sur une part d'autofinancement issue des redevances des résident-es, ainsi que de la mise à disposition des espaces de travail. Des formations, l'accès au Fablab, la mise à disposition de certains espaces du tiers-lieu (salle de spectacle, salle de danse...), ou l'adhésion à l'association dégagent des produits complémentaires.

Au-delà des aides de droit perçues (État via AGLS et CAF via PSE), l'association dispose de financements du département liés à l'accueil de résident-es dans le cadre de la protection de l'enfance.

La structure dispose de financements complémentaires liés à son activité de tiers-lieu :

- Le financement en fonctionnement de l'activité artistique (Etat via DRAC, région, ville) et numérique (État via DRETS, département).
- Un soutien de la ville et de partenaires (Micro-folies, Fondation Cannes, Fondation Orange...) pour des investissements importants (rénovation de la salle de spectacle, Fablab, installation de la Micro-folie...)
- Une part de la PSE octroyée par le département porte sur des missions d'accueil du public extérieur.

STRUCTURATION



ÉQUIPES

20 salarié-es

- Positionnement d'une responsable Parcours usagers permettant d'assurer une transversalité entre les différents pôles
- 3 pôles distincts au sein de la structure : Animation (en charge du tiers-lieu), É



PUBLICS ACCUEILLIS

- Jeunes au sein de la résidence (16-30 ans) : mineur-es dans le cadre de la protection de l'enfance, étudiant-es, salarié-es et apprenti-es (convention avec l'hôpital) saisonnier-es (convention avec des hôtels...)
- Habitant-es du bassin cannois fréquentant les différentes activités du lieu (culture, pôle numérique...), dont un certain nombre orienté-es par des partenaires locaux (associations, France services, ville...)
- Groupes scolaires dans le cadre de l'organisation d'activités dédiés.
- Entrepreneur-ses au sein de l'espace de co-working.
- Bénévoles des associations adhérentes (17 structures utilisant les espaces du tiers-lieu).



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Renouveau du regard porté sur la résidence par les riverain-es.
- Renforcement de la mixité sociale et générationnelle au sein de la structure.
- Multiplication des animations à destination du public extérieur comme des jeunes de la résidence.
- Développement d'une expertise sur les sujets liés au numérique et à la culture permettant d'en faire des outils au service de l'accompagnement socio-éducatif.
- Diversification des profils des équipes assurant l'animation de la résidence et du tiers-lieu.
- Transversalité des missions menées au sein de la structure favorisée par la présence du tiers-lieu.
- Liens tissés avec les associations et les partenaires institutionnels du territoire facilitant les orientations des résident-es et les chantiers de travail en commun.

LA BONNE IDÉE

S'inscrire dans l'histoire longue du lieu !

Les Espaces Mimont sont devenus un acteur de référence sur les enjeux de médiation numérique et culturelle à l'échelle du bassin cannois.

Le numérique fait partie de l'histoire du lieu : dès le début des années 1990, la structure va participer à démocratiser l'accès à l'informatique, avec la création d'un point cyber. Cette expertise s'est renforcée avec le temps, pour aboutir aujourd'hui au développement d'un Fablab qui rend accessible la conception d'objets (imprimantes 3D, laser...)

Le développement d'une activité culturelle propre au lieu remonte également à quelques décennies, avec le développement d'une salle de spectacle qui accueillait notamment des concerts de jazz. Là aussi, la structure a su se renouveler, en réhabilitant cet espace, et en développant un musée numérique dans le cadre du dispositif Micro-Folie, par lequel l'association parvient à se positionner dans l'agenda culturel local.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Produits d'exploitation issus de l'activité du tiers-lieu (co-working, mise à disposition de salles de travail ou d'expression artistique, formations numériques).
- Programme Fabriques de territoire de l'ANCT ayant permis de structurer le pilotage du tiers-lieu (2020).
- Diversification des financements obtenus



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Histoire du lieu et reconnaissance par l'ensemble des partenaires de son rôle important sur des enjeux qui dépassent l'activité de foyer (culture, numérique...)
- Site ayant bénéficié de fonds dédiés aux tiers-lieux (Fabriques de territoire), ayant permis une structuration plus forte du dispositif.
- Expertise des équipes chargées de l'animation du tiers-lieu et de la résidence sur des thématiques annexes à l'activité foyer (culture, numérique...)
- Coordination des actions menées afin d'assurer leur transversalité (positionnement d'une responsable faisant le lien entre les différents pôles).
- Capacité à mobiliser un réseau d'acteurs afin de financer ponctuellement des investissements importants, participant à un changement d'échelle.
- Bâti et emplacement central de la résidence permettant d'assurer l'attractivité des actions menées et leur rayonnement.



POINTS DE VIGILANCE

- Réhabilitation ambitieuse de la résidence pour développer les activités liées au tiers-lieu, entraînant une charge importante de la redevance due au bailleur.
- Multiplication des subventions nécessitant un travail administratif important (rappels, bilans...)
- Retrait de financeurs sur des missions socles du tiers-lieu (numérique).



PHILOSOPHIE DU PROJET

Les Espaces Mimont mènent depuis les années 1990 une démarche d'ouverture de leur foyer vers l'extérieur, à partir des enjeux liés à l'accès au numérique et à l'action culturelle. La structure est progressivement devenue un acteur majeur du paysage associatif local, et entretient un lien fort avec son environnement.

Le territoire bénéficie en effet d'un lieu assumant des missions d'accueil, de médiation et d'accompagnement à l'activité économique essentielles à la cohésion sociale. En permettant à de nombreuses associations locales de bénéficier d'un espace de travail, en donnant un écho particulier à la programmation culturelle locale, avec une vocation de démocratisation, ou en nouant des partenariats avec les acteurs locaux pour l'accueil de saisonnier-es, les Espaces Mimont se donnent comme mission de répondre aux besoins du territoire, dans un sens large.

L'association peut profiter en retour d'un regard renouvelé sur son activité, ainsi que d'un réseau d'acteurs locaux dense et diversifié. Ce réseau est synonyme de ressources complémentaires, à la fois financières et en matière d'expertise. Il permet également de travailler le parcours des jeunes autrement, en ouvrant les actions d'animation et en pratiquant l'accompagnement socio-éducatif au travers des enjeux numériques et culturels qui participent pleinement à l'identité de cet acteur Habitat Jeunes.